

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5174
4 octobre 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE SECURITE
A SA 1020^{ème} SEANCE, LE 4 OCTOBRE 1962

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande d'admission de la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies.

62-21972

